



Finale Départementale Festival U13 et U13F

Samedi 1 Avril 2023

Complexe Sportif de Moleye 75 Montée Saint Martin
38670 CHASSE/RHÔNE

Convocation :

- Les 16 équipes garçons qualifiées, suite aux 3 premiers tours organisés dans les groupements, sont convoquées le **samedi 1 avril 2023** au Complexe Sportif de Moleye 75 Montée Saint Martin 38670 CHASSE/RHÔNE à **8h30**.

- Les 8 équipes féminines qualifiées, suite au 1^{er} tour, sont convoquées le **samedi 1 avril 2023** Complexe Sportif de Moleye 75 Montée Saint Martin 38670 CHASSE/RHÔNE à **9H**.

Planning :

Début des défis et quiz : 9H30
Début du 1^{er} Tour : 10h40
Début du 2^{ème} Tour : 11h50
Début du 3^{ème} Tour : 14h00
Début du 4^{ème} Tour : 15h00
Début du 5^{ème} Tour : 16h00

GARCONS

Début des défis et quiz : 10h10
Début du 1^{er} Tour : 11h30
Début du 2^{ème} Tour : 13h40
Début du 3^{ème} Tour : 14h40
Début du 4^{ème} Tour : 15h40
Début du 5^{ème} Tour : 16h40

FILLES

Organisation :

A votre arrivée, vous devrez vous présenter à la table de marque et déposer la feuille de match remplie et la liste « Footclubs » des joueurs-(euses) et dirigeants pour la vérification.

Chaque équipe devra remplir la feuille de match en amont.

Les défis techniques et quiz seront gérés par les membres de la Commission Technique ou bien des membres de Groupement.

Vous trouverez en annexe le déroulement des 2 défis effectués le jour de la Finale (conduite et jonglerie). Pour les défis, merci de venir avec au moins 1 ballon par joueur.

Les quiz seront dévoilés aux joueurs, au moment de remplir le questionnaire.

Sur les terrains **seul l'éducateur et 1 dirigeant** seront autorisés à pénétrer munis d'un badge remis à l'arrivée des équipes.

Arbitrage et Lois du jeu :

L'arbitrage de l'ensemble des rencontres sera effectué par de jeunes arbitres officiels du District de Lyon et du Rhône.

Les frais d'arbitrage (environ 50 euros) seront prélevés directement sur le compte du club (montant communiqué ultérieurement).

Les rôles d'arbitres assistants seront assurés par des joueurs des rencontres précédentes.

Quelques rappels des Lois du jeu =>

- Foot à 8 + 4 remplaçants obligatoires (garçons et filles) = 12 joueurs
(S'il y a un absent, il faudra fournir un justificatif de moins de 3 jours)
- Hors-jeu à la ligne médiane
- Tous les coups francs sont directs sauf :
 - La reprise du jeu suite à un hors-jeu
 - La reprise du jeu suite aux fautes du gardien de but (interdiction de récupérer le ballon à la main suite à une passe bottée volontaire d'un partenaire et interdiction de relancer de volée ou de ½ volée).
- Interdiction de marquer directement du coup d'envoi
- Temps de jeu : - 5 matchs de 16' pour les garçons (rotation de 4')
 - 5 matchs de 16' pour les filles (rotation de 4')

Carton vert :

A l'occasion des différentes rencontres, des observateurs désignés par l'organisation et les arbitres pourront décerner un carton vert (maximum 2 par rencontre) pour valoriser un bon comportement. Chaque lauréat se verra remettre une récompense.

Restauration :

Le club accueil propose **une buvette et lieu de restauration** pour les équipes qui le souhaitent.

Ci-dessous les liens vers les vidéos explicatives des défis techniques pour les phases départementales.

- Conduite de balle : https://www.youtube.com/watch?v=2_MfPXZXWks
- Jonglerie : <https://www.youtube.com/watch?v=ofwqBU1WcBQ>

Bon entraînement...

QUELQUES RAPPELS :

Festival Foot U13 Pitch 2022

1.1 Participation des équipes U13 – Garçons et filles

Les équipes disputant une compétition de Ligue ou de District doivent participer au « Festival Foot U13 Pitch ».

- Les ententes sont autorisées et doivent être déclarées puis validées en début de saison par le Comité de Direction de District ou de Ligue. Elles doivent participer régulièrement à l'offre de pratique proposée par le District ou la Ligue.
- **La participation est gratuite.**
- Le nombre d'équipes participantes par club est limité à 2 équipes pour la phase finale départementale et 1 pour la phase régionale.
- Peuvent participer au FFU13 G :
 - les joueurs et joueuses U13 et U12,
 - 3 joueurs ou joueuses U11 maximum,
 - les joueuses U14.
- Peuvent participer au FFU13 F :
 - les joueuses U13 et U12,
 - 3 joueuses U11 maximum.
- Le temps de jeu par joueur et joueuse doit être au moins égal à 50 % du temps de jeu total.

Festival Foot U13 Pitch 2022

1.3 Déroulement des rencontres

Les litiges :

Les litiges sont examinés à la fin de chaque rencontre par :

- La Commission d'Organisation du District pour la Phase Départementale
- La Commission d'Organisation de la Ligue pour la Phase Régionale
- Le Comité Fédéral d'Organisation pour la Phase Nationale

Ils prennent une décision en premier et dernier ressort.

Les exclusions :

- Le joueur ou la joueuse exclu à l'occasion d'un match du FFU13 G / FFU13 F ne peut pas revenir dans le match, ni s'asseoir sur le banc des remplaçants.
- Il est suspendu automatiquement pour le match suivant de son équipe dans le cadre du FFU13 G / FFU13 F.

Incident grave :

- En cas d'incident grave, la Commission d'Organisation est habilitée à prendre toutes mesures conservatoires utiles.
- Elle soumet le dossier à l'organe disciplinaire compétent pour éventuelle suite à donner.

2. Organisation des tours de qualification

Ils se déroulent sur une ou plusieurs journées fixée(s) par le District. Le format « jour de Coupe » est obligatoire pour chaque tour.

3. La phase finale départementale

3.1 Conditions de participation

Elle est organisée par le District sur une journée et sur un même lieu pour les garçons et les filles.

Cette journée est fixée le 1^{er} et/ou 2 avril 2023.

Elle doit réunir 16 équipes garçons et de 4 à 16 équipes filles (selon l'effectif).

Les équipes doivent être composées au maximum de 12 joueurs ou joueuses.

- Equipes garçons : 1 absence justifiée peut être tolérée (certificat médical ou justificatif avéré datant de moins de 3 jours)
- Equipes filles : 3 absences justifiées peuvent être tolérées (certificat médical ou justificatif avéré datant de moins de 3 jours)

Les équipes dont l'effectif des licences U11, U12, U13 est inférieur à 12 peuvent participer.

4.2 Pénalités

La Commission d'organisation du District statuera sur la justification des absences.

Les équipes U13G et U13F, respectant les critères ci-dessus, qui totaliseront le plus grand nombre de points seront qualifiées pour la Phase Régionale selon le format d'organisation de la Ligue.

1.2 Qualification des joueurs et joueuses

- Les joueurs et joueuses ne peuvent participer au FFU13 G / FFU13 F que pour un seul club, dans la même saison.
- Pendant les tours de qualification uniquement, une joueuse peut participer avec son club aussi bien au FFU13 G qu'au FFU13 F, sous réserve que les deux événements n'aient pas lieu lors du même week-end.
- Une joueuse qui a participé avec son club au FFU13 G lors de la phase départementale, peut participer au FFU13 F lors de la phase régionale avec ce même club, et inversement. Il en est de même entre la phase régionale et la phase nationale.
- Les joueurs et joueuses doivent être qualifiés dans leur club au plus tard le 31 janvier 2023.
- Pendant toute la durée du FFU13 G / FFU13 F, le nombre de joueurs / joueuses titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrit(e)s sur la feuille de match est limité à 4 dont 1 maximum ayant changé de club hors période.
- Toute équipe qui ne respecte pas les dispositions ci-avant énoncées pourra, en cas de qualification, être interdite de participer à la phase suivante du FFU13 G / FFU13 F au titre de la saison en cours.

Rencontres : formule échiquier à partir de 8 équipes

- 5 rencontres de 16' (pour les garçons et les filles)
- Bonus offensif : attribution de points supplémentaires à partir du 2^{ème} but marqué par match

Défis techniques : un défi conduite et un défi jonglage

Quiz éducatif : règles de vie et règles de jeu

3.3 Actions et animations associées

Protocoles avant et après match

Carton vert

Arbitrage à la touche par les joueurs et joueuses

(tutorat assuré par la CDA)

Animation préconisée thème : FIFA Women's World Cup

2023.

PLAN ET ORGANISATION DU SITE

(Complexe Sportif de Moleye 75 Montée Saint Martin 38670 CHASSE/RHÔNE)



Contact : **Mathieu FOÏS** (CTD DAP)

mfois@lyon-rhone.fff.fr

07 63 72 45 53